

# Formation Interne

Petite histoire de  
l'Education Populaire



# Tentatives de définition

- L'éducation populaire, ce n'est pas une définition, mais plusieurs. Pourquoi ? Parce que comme concept, chacun se l'approprié en fonction de son histoire, de ses valeurs, de son idéologie, de sa culture. Mais philosophiquement, elle n'a qu'un seul but : l'émancipation de l'individu (et non des masses) par l'éducation et la culture. La nouvelle génération d'animateurs changera t-elle les définitions actuelles ? Peut-être... Mais sur le fond, il sera malgré toujours question de permettre à l'individu, en dehors de toute institution, de se forger un esprit critique. Il ne saurait d'ailleurs en être autrement... A noter qu'aucun dictionnaire ne donne de définition de ce concept. Voici tout de même trois définitions qui font réfléchir :

1. L'éducation populaire, c'est l'ensemble des moyens qui permettent de donner à tous les hommes l'instruction et la formation nécessaires afin qu'ils deviennent des citoyens aptes à participer activement à la vie du pays. (CACERES Benino)
2. Projet de démocratisation de l'enseignement porté par des associations dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens (POUJOL G.)
3. L'éducation populaire, c'est avant tout la pratique de la démocratie ! C'est apprendre aux gens à se prendre en charge ! A traiter eux mêmes leurs propres problèmes. L'animateur ne doit apporter qu'une aide technique et veiller au bon fonctionnement de cette démocratie ! Son rôle c'est d'arriver à se rendre inutile, d'arriver à un suicide en tant que professionnel. (Jean LAURAIN)

# UN GRAND ANCÊTRE : LE RAPPORT CONDORCET

(1792)

- Il contient les idées fortes qui animent l'éducation populaire. L'instruction nationale permet d'établir une égalité entre les citoyens. Elle doit être indépendante, laïque et gratuite.
- L'éducation devrait être continue : "que l'instruction ne devait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles; qu'elle devait embrasser tous les âges; qu'il n'y en avait aucun où il ne fût utile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire que celle de l'enfance a été resserée«
- L'éducation devra être ouverte à tous : "chaque dimanche l'instituteur ouvrira une conférence publique à laquelle assisteront les citoyens de tous les âges«
- L'éducation devrait être continue pour éviter d'oublier : "en continuant ainsi l'instruction pendant toute la durée de la vie, on empêchera les connaissances acquises dans les écoles de s'effacer promptement de la mémoire..." et de prendre connaissance de ses droits, de l'évolution des techniques, de l'économie : "...on instruira le peuple des lois nouvelles, des observations d'agriculture, des méthodes économiques qu'il lui importe de ne pas ignorer."

# A GENOUX DEVANT L'OUVRIER

*1830 - 1848*

Le début de ce siècle est marqué par la misère qui écrase le peuple.

A force d'être exploité et humilié, il va commencer à réagir par des soulèvements, émeutes, grèves, révolution... et très vite en même temps qu'il réclame des améliorations de ses conditions de vie matérielle, il va manifester le désir de pouvoir se cultiver.

Durant ces 20 années (monarchie de juillet), l'ouvrier deviendra le personnage important et nouveau dans la vie économique, politique et culturelle et de nombreuses concessions lui seront alors faites : droit à l'instruction, classes d'adultes, cours du soir, presse ouvrière.

- 1830 : organisation de classes d'adultes
- 1833 : classes d'adultes ouvertes fondés par GUISTOUX (1<sup>er</sup> ministre)
- 1835 : Création de « l'association polytechnique », organisation de cours d'enseignements, des conférences, bibliothèque, des cours du soir publics et gratuits, pour les ouvriers
- 1840 : création des deux premiers journaux : "l'atelier" et "la ruche populaire" dirigés par des ouvriers
- 1841 : la loi Cunin-Gridaine fixa à huit ans l'âge minimum d'entrée au travail. Cette loi demeura inappliquée car à cette époque les contrôles n'existaient pas encore.
- 1848 : l'idée d'éducation commence à prendre forme
- 1849 : Création de l'Institut Populaire de Paris

# L'OUVRIER A L'ÉCOLE

(1848 – 1898)

C'est dans la seconde moitié du XIXème siècle que l'éducation des adultes va se développer. L'école fait partie d'un enjeu politique de première importance. Les partisans de la généralisation de l'enseignement public vont se trouver en opposition avec les conservateurs catholiques attachés à maintenir leur position au sein de l'école, qu'elle soit privée ou publique. Le courant catholique, le courant protestant, le courant laïque et républicain vont donner naissance aux Fédérations nationales d'éducation populaire.

Dans le même temps vont se développer des initiatives qui ont comme objectifs de faire face aux conditions de vie des ouvriers. Des outils institutionnels vont se créer. Ils présenteront la particularité, à l'époque, d'être pensés, organisés et gérés par les travailleurs eux-mêmes. On peut citer ; le compagnonnage, les sociétés de secours mutuels, les caisses de résistances,...

- 1860 : organisation de cours pour adultes par la chambre de commerce de Lyon.
- 1864 : loi de coalition (1er loi d'association)
- Hiver 1865 : création d'écoles rurales pour dispenser des cours d'adultes.
- 15 nov. 1866 : création de la ligue de l'enseignement par Jean MACÉ.
- 1868 : reconnaissance des chambres syndicales qui vont organiser des cours professionnels et d'enseignement général.
- 1871 : création du mouvement national du sou contre l'ignorance pour l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque.
- 1879 : la ligue de l'enseignement demande l'instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque pour filles et garçons.
- 1880 : création de l'Association Catholique de la Jeunesse Française (A.C.J.F.)
- 21 avril 1881 : la ligue de l'enseignement s'organise en fédération sous le titre de la ligue française pour l'enseignement. Jean MACÉ en est le président.
- 16 juin 1881 : loi sur la gratuité de l'enseignement (Jules Ferry)
- 28 mars 1882 : loi sur l'obligation de la laïcité
- 1884 : Loi autorisant la création de syndicats
- 1887 : Les bourses du travail

# LA RENCONTRE DU PEUPLE ET DES INTELLECTUELS

(1898 - 1914)

Cette période sera significative, dans l'histoire de l'éducation populaire, par la rencontre entre le peuple et les intellectuels, autour d'activités, nombreuses et diversifiées, d'enseignement, à caractère culturel, civique, social.

Un des temps forts de l'éducation populaire a été vécu lors de l'affaire DREYFUS.

- 1894 : création du *Sillon* (Marc Sangnier) qui a pour but de "mettre en valeur la personne humaine pour la vouer au service de la cité." Le *Sillon* va entreprendre l'éducation des milieux ouvriers populaires. Les activités d'éducation populaire connaissent leur apogée.
- 1898 : publication par Emile ZOLA de la lettre "j'accuse" disculpant le capitaine DREYFUS accusé injustement de trahison.
- 12 mars 1898 : constitution de la *société des universités populaires*, à l'apogée de l'affaire DREYFUS. Des universitaires vont "aller au peuple" et apporter leurs concours à des institutions déjà existantes que sont les associations d'éducation populaire laïques ou protestantes.
- 1900 : ouverture de nombreuses *universités populaires* (ou U.P.) qui vont permettre aux ouvriers de venir écouter des conférences sur des thèmes variés et nombreux. Les U.P. ont touché un grand nombre de personnes.

En parallèle des U.P., les catholiques mobilisés eux aussi par l'affaire DREYFUS vont ouvrir des *instituts populaires*. En 1905, les uns comme les autres auront presque toutes disparu et les associations d'éducation populaires reprendront leurs activités traditionnelles.

- 1901 : Promulgation d'une loi qui reconnaît officiellement le droit d'association
- 1907 : Naissance de l'UFCV
- 1907 : naissance de *scoutisme* au camp de Brownsea
- 1911 : naissance des *Éclaireurs de France* sous la présidence du commandant CHARCOT.

# RENOUVEAU SOCIAL ET CULTUREL

(1918 - 1936)

Après la première guerre mondiale, le traité de paix de Versailles est signé. Il contenait, entre autre, la création d'un Bureau International du Travail (ou B.I.T.) qui avait pour tâche de favoriser l'éducation.

En avril 1919 ce sont l'arrivée des lois sociales et la signature de la loi des *8 heures* : 8 heures de travail, 8 heures de sommeil et 8 heures de loisirs. Cette loi, avec ses 8 heures de liberté , va permettre à l'éducation populaire de se développer à nouveau.

- 1919 : Création des équipes sociales et naissance des Scouts de France.
- 1920 : création des Ciné-clubs pour permettre à tous de venir découvrir des films de tous les pays. C'est en 1929, que ces associations se constitueront en « fédération des ciné-clubs »
- 1927 : Naissance de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, suivi en 1929 de la Jeunesse Agricole Chrétienne et en 1930 de la Jeunesse étudiante chrétienne. Ces associations font parti des mouvements catholiques de Jeunes.
- 1929 : Ouverture des premières Auberges de jeunesses (par Marc Sangnier).
- 1931 : Lancement au sein de la CGT, d'un organisme de formation et d'éducation ouvrière : le CCEO.

# LE TEMPS DES LOISIRS SYNDICALISME ET ÉDUCATION

*(1936)*

- 1936 : une vague de grève envahit le pays.

Le Front populaire, également appelé sous le nom de Rassemblement populaire, est une coalition de partis de gauche qui gouverna la France de 1936 à 1937 (SFIO, PCF et le parti radical Socialiste). Il fut le premier gouvernement de la IIIe République dirigé par les socialistes, initia plusieurs réformes sociales importantes et constitue encore aujourd'hui un des monuments de la mémoire et de l'histoire de la Gauche française.

En Juin 1936 signature des accord de Matignon (hausse des salaires, congés payés, semaine des 40 heures). Les conditions matérielles ouvrent aux travailleurs l'accès aux loisirs et par là, à la culture. L'éducation populaire va connaître un essor encore jamais atteint.

Dans ce gouvernement, un homme va favoriser le développement de l'Education Populaire, LEO LAGRANGE,

La prise en compte du temps libre, avec la possibilité de pratiquer des activités de loisirs et de sports va devenir effective dans le milieu ouvrier (Grace à Léo Lagrange, Sous-secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports).

(1936 - suite)

L'action de soutien de Léo LAGRANGE va permettre :

- la création du brevet sportif populaire, du billet populaire de congés annuels,
  - le développement des auberges de jeunesse, des clubs sportifs, des ciné-clubs, théâtres décentralisés, etc....
  - Un soutien financier sera apporté aux associations
  - Développement du sport et des terrains de sport. Léo LAGRANGE pense que "là où il y a une école doit exister un terrain de jeux" pour améliorer "le niveau sanitaire moyen". En 1937, 253 chantiers relatifs au sport sont mis en route.
  - Développement de l'aviation populaire et des loisirs culturels : le théâtre et le cinéma.
  - Développement des maisons de la culture qui ont pour but d'intéresser, dans chaque ville où elles se créent, l'ensemble des habitants aux problèmes sociaux ou politiques. Elles organisent surtout des conférences et des expositions. Elles présentent des films d'avant-garde, en liaison avec les ciné-clubs.
- 
- 1936 : le centre confédéral d'éducation ouvrière créé en 1931 s'avère insuffisant devant l'ampleur de la demande. C'est là que vont être mis en place les cours par correspondance. Des conférences s'organisent aussi pour intéresser un public plus vaste.
  - 1937 : naissance des colonies de vacances et des C.E.M.E.A. (centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) à l'initiative de quatre associations : *Éclaireurs de France*, *fédération française des Éclaireurs*, *Hygiène par l'exemple* et *la ligue de l'enseignement*.
  - Premier stage de moniteurs.

# L'ÉDUCATION POPULAIRE SOUS LE MANTEAU

(1940 - 1944)

Juin 1940 : la France vient de perdre une bataille, elle est divisée en deux zones. Le Nord est occupé. En cette période d'occupation, le gouvernement de Vichy se lance dans une politique jeunesse offensive, autour de trois dispositifs :

- 25 septembre 1940 : naissance des chantiers de la jeunesse pour encadrer les jeunes qui ralliaient la zone non occupée. Le but des chantiers est de "prendre en main une jeunesse démoralisée par la défaite". Les jeunes sont « occupés » à des travaux de défrichage, déboisement, carbonisation et travaux des champs. La culture générale n'est pas oubliée.
- Juin 1940 : création des compagnons de France chargés de former des hommes, des jeunes réfugiés qui erraient dans la zone sud alors non occupée. Il s'agissait aussi de les habiller, de les nourrir et de les mettre au travail.
- De 1940 à 1942, L'école des cadres d'Uriage ayant pour but de former des jeunes hommes lance l'idée de la maison de la culture se définissant comme un relais social, un lieu de contact pour faciliter l'intégration. Bon nombre de personnes issues des écoles occupèrent, après la libération, des postes dans des mouvements d'éducation populaire (cette école préfigure ce que l'on appelle aujourd'hui... l'ENA). André Lefebvre, Hubert Beuve Méry, Bénino Cacères sont quelques uns des cadres qui sont passés par cette école.

# LA CULTURE POPULAIRE A LA LIBÉRATION

Au lendemain de la libération, le gouvernement se soucie de l'éducation populaire dans son ensemble :

- Réforme de l'enseignement pour plus de démocratisation (Paul LANGEVIN)
- Bibliothèques centrales de prêt et bibliobus pour aider les « clubs de lecture »
- CREPS (Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive) créés pour assurer : la Formation à toutes les disciplines sportives, et la formation des moniteurs et professeurs.
- 1945 : la « Direction de l'éducation populaire » avec Jean GUEHENNO aidera les associations d'éducation populaire en finançant les infrastructures pour les « centres d'éducation populaire ». Cette direction avait pour but de compléter, contrôler, coordonner les diverses actions périscolaire mises en place par les mouvements et institutions de jeunes.
- 1947 : création de la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports (avec des inspecteurs départementaux et des conseillers techniques).

# L'éducation populaire prend son essor...

- Les associations d'éducation populaire vont surgir dans tous les milieux et domaines de vie. Il n'est pas possible d'énumérer toutes ces nouvelles institutions et associations nationales. Citons-en quelques-unes au niveau national qui ont marqué cette époque :  
Travail et culture, Tourisme et travail, Francs et Franches camarades, Peuple et culture, Institut de culture ouvrière, l'Union des femmes française, les comités d'entreprise, la fédération des foyers ruraux (1946), la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture (1948), les centres sociaux, Les Foyers de Jeunes Travailleurs,...
- A noter, en octobre 1944, la naissance à Lyon de l'association La république des jeunes (André Philip) d'où allait sortir la Fédération française des M.J.C.. « Nous voudrions qu'après quelques années une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une maison de la culture, une maison de la jeune France, un foyer de la nation, de quelque nom qu'on désire la nommer, où les hommes ne cesseront plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière » (*Direction des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire - circulaire du 13 novembre 1944*).

# L'éducation permanente et populaire

- Création des *Centres d'éducation populaire* pour former les adhérents, les animateurs de toutes les associations.
- Mise en place par l'état d'*instructeurs d'éducation populaire* pour aider les associations.
- Développement des maisons d'édition, naissance des journaux, renouveau du théâtre et du cinéma.
- Renouveau des activités culturelles et création autour de *Travail et culture* des spécialisations dans une branche d'activité artistique.
- 1957 : lois sur les *Congés d'éducation ouvrière* pendant lesquels une formation est assurée.
- 3 février 1959 : création du ministère des *Affaires culturelles*
- Septembre 1959 : organisation du premier stage de longue durée pour les animateurs à l'*Institut national d'éducation populaire* (I.N.E.P.) par la F.F.M.J.C.
- 1961 : création du congé cadre Jeunesse
- 31 janvier 1964 : création du *Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire* (F.O.N.J.E.P.) qui a pour but principal de faciliter la rémunération des personnels d'animation, engagés par les associations nationales ou locales. Il rassemble et gère les crédits destinés à la formation professionnelle des animateurs.
- 1964 : loi du *Congé culturel* qui prévoit pour les salariés et apprentis de moins de 25 ans, ayant envie de participer aux activités des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, des fédérations destinées à favoriser la préparation, la formation ou le perfectionnement de cadres et animateurs, à 6 jours de congé/an non rémunérés.
- L'éducation permanente commence à devenir une réalité.
- 1964 : Création du premier diplôme pour le personnel d'animation (conseillers techniques et pédagogiques) de jeunesse et sports : le *Diplôme d'état de conseiller d'éducation populaire*. Les associations en forcent la porte et ce diplôme devient ouvert.
- 1964 : Les *services de l'éducation populaire* rejoignent *Jeunesse et Sports*.

Le nombre des animateurs permanents ou professionnels est insuffisant. D'où la mise en place d'une formation spéciale. Elle est assurée par l'état et les mouvements. Un effort sans précédent doit être entrepris pour équiper notre pays des moyens nécessaires pour une véritable éducation permanente. Une double idée domine l'éducation populaire : la nécessité d'une éducation de base solide destinée aux enfants et nécessité d'une éducation prolongée durant toute l'existence de l'adulte.

- octobre 1965 : Création de l' Institut supérieur de formation des animateurs de loisir par l'U.F.C.V.
- 1965 : Demande des syndicats de la mise en place de l'instauration d'une convention collective qui serait étendue au monde de l'animation (qui n'arrivera qu'en 1989).
- 1968 : Apparition du Diplôme universitaire de technologie, option animateur socioculturel
- 1969 : Institution par le ministère de l'agriculture du Certificat d'aptitude aux fonctions d'animateurs socioculturels (C.A.F.A.S.)
- 1970 : Le ministère de la Jeunesse et des sports institue le brevet d'aptitude à l'animation socio-éducative. Ce diplôme sanctionne une aptitude à l'animation bénévole ou professionnelle.
- 1971 : Adoption de la Loi relative à la Formation Professionnelle Continue dans le cadre de l'Education Permanente
- 1973 : Institution par la J.S. du B.A.F.A. et du B.A.F.D.
- 1978 : Diplôme Supérieur en Travail Social (D.S.T.S.)
- 1983 : Création du Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation (D.E.F.A.)

# Après 1981

Depuis une vingtaine d'années, il y a eu *explosion de la vie associative* :

- Centres et *organismes de formation à statut associatif et employant une pédagogie issue de l'éducation populaire*
- *Associations caritatives et de lutte contre l'exclusion et la précarité* : Secours Catholique, Secours Populaire, Restaurants du Cœur, Associations d'Insertion, Centres d'Hébergement, Régies de quartiers
- *Associations liées à des problèmes de santé, de lutte contre les toxicomanies*
- *Associations créées à la suite de problèmes de nuisances environnementales, ou de proximité pour l'accompagnement de catégories de personnes en difficultés,*
- *Associations de partage réciproque des savoir et savoir-faire*
- Plus récemment, face aux questions et problèmes soulevés par la *mondialisation, des associations comme ATTAC*

Certaines n'ont-elles pas aussi, de par leur état d'esprit, leur fonctionnement, le public touché, le droit à se revendiquer de l'éducation populaire ?

Echanges autour d'un thème

**Alors, c'est quoi  
aujourd'hui faire de  
l'éducation populaire  
dans une MJC ?**

# Règles du jeu

- Vous avez sous les yeux un ensemble de propositions (50) autour de la question : C'est quoi, aujourd'hui, faire de l'éducation populaire dans une MJC ?
- A vous de définir les propositions les plus proches de votre sentiment sur cette question. Pour cela, vous allez sélectionner 5 propositions et les noter de 5 à 1 suivant son degré d'importance (la note de 5 pour la proposition qui vous semble la plus importante.... 1 pour la moins importante).

# Faire de l'Education Populaire dans une MJC, c'est...

- Créer de l'intelligence collective
- Faire participer les habitants
- Produire une réflexion sur le monde, la société
- Faire de l'éducation, un moteur de la transformation sociale
- Faciliter les initiatives, tant individuelles que collectives
- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes
- Animer un espace d'expérimentation et d'innovation sociale
- Développer le transfert de savoirs et d'expériences entre générations
- Respecter et faire respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité
- Participer au développement social d'un territoire
- Responsabiliser les individus par l'apprentissage de la citoyenneté
- Favoriser les échanges interculturels

# Faire de l'Education Populaire dans une MJC, c'est...

- Développer des actions faisant appel à la solidarité
- Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire
- Promouvoir les jeunes talents dans tous les domaines de la culture et de l'art
- Créer un environnement propice à l'enseignement de pratiques artistiques
- Faire émerger les débats autour des questions culturelles de notre temps
- Faciliter la rencontre entre l'œuvre, l'artiste et le public
- Réduire les inégalités sociales et culturelles
- Développer des solidarités au travers de pratiques collectives
- Agir pour l'insertion sociale, notamment pour des publics en voie d'exclusion

# Faire de l'Education Populaire dans une MJC, c'est...

- Développer la vie associative
- Permettre l'apprentissage et la découverte d'une discipline artistique
- Favoriser la prise de responsabilité des individus
- Etre un lieu de médiation sociale
- Favoriser le développement des liens sociaux
- Encourager les initiatives citoyennes
- Favoriser l'épanouissement des individus
- Proposer des activités de loisirs
- Animer un quartier
- Proposer un endroit où l'on peut trouver des solutions à ses problèmes
- Gérer un lieu de loisirs et de divertissements culturels
- Concevoir un espace de démocratie citoyenne dans le quartier

# Faire de l'Education Populaire dans une MJC, c'est...

- Faciliter les échanges, les rencontres et le partage
- Développer des actions en faveur de l'enfance
- Mettre en place des activités centrées sur le bien être et la santé
- Faciliter la connaissance de l'autre et développer la tolérance
- Permettre la réalisation de projet avec et pour la jeunesse
- Développer des espaces de convivialité
- Animer un lieu de vie où les jeunes peuvent se retrouver en toute sécurité et sérénité
- Créer un lieu de ressources et d'information sur la culture (concerts, spectacles, expositions,...)
- Oeuvrer pour un brassage social, culturel et générationnel

# Faire de l'Education Populaire dans une MJC, c'est...

- Eduquer à l'esprit critique
- Changer le monde
- Rendre les individus acteurs de leur devenir
- Donner une place aux jeunes
- Aider et soutenir les populations en difficultés
- Inverser les logiques de distribution de loisirs par des pratiques de participation
- Participer à la réussite éducative et scolaire
- Animer l'inter culturalité

# Conclusion / Débat

- Chacun ayant défini les propositions qui lui semble les plus correspondre à sa vision de ce qu'est « faire de l'éducation dans une MJC », 5 propositions principales ressortent :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Le débat peut maintenant s'ouvrir :

- Quelle(s) proposition(s) vous semble(nt) le mieux correspondre à la réalité de votre MJC aujourd'hui ?
- Quelle(s) proposition(s) vous semble(nt) le mieux correspondre à ce que devrait être votre MJC dans l'avenir ?